

L'ÉCHO DES ÎLES

OUessant - Molène - Sein - Glénan - Groix - Belle-Île - Houat - Hoedic - Île-Aux-Moines - Arz - Yeu - Aix

Diagnostic : mal de mer !

*Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur,
Inventa pour punir les crimes de
la terre,
Le mal de mer, puisqu'il faut
l'appeler par son nom,
Faisait aux apprentis-marins la
guerre.
Tous n'en mouraient pas, mais
tous en étaient atteints...*

Si il est un sujet dont l'importance ne peut échapper à des îliens et aux visiteurs de passage, et qui est un problème vraiment commun à toutes les îles, grandes, moyennes ou petites, c'est bien le mal de mer.

Traiter de ce thème en pleine période de campagne médiatique de lutte contre le sida relève du défi "bof" nous ne sommes plus à un défi près. Je m'empresse de souligner que je n'ai aucune prétention médicale pas plus que je n'ai la présomption de me comparer à La Fontaine (qui n'a sans doute jamais fait la moindre traversée maritime éprouvante, pas plus d'ailleurs qu'il n'a dû être malade de la peste). Ce qui, plus modestement, semble m'autoriser à en parler, c'est que j'ai souffert de cette maladie (qui n'est pas honteuse, rassurez-vous) jusqu'à l'âge de 15-16 ans, à une époque où le ruban bleu de la traversée Sein-Audierne (ou inversement : en ces temps reculés la "poste" naviguait pour les îliens et les heures d'appareillage étaient calculées en fonction de l'étale de pleine mer dans le Raz) était détenu par un bateau qui avait taillé sa route en un peu plus de deux heures.

Suite du diagnostic en page 14

BELLE-ÎLE

Le régal de poussa pieds
Lire en page 3

GLÉNAN

Le narcisse de Glénan
Lire en page 4

GROIX

Jean-Pierre Calloc'h
Lire en page 11

HOEDIC

Les huisseries de la poste
Lire en page 11

HOUAT

Plan Mellick 2
Lire en page 12

ÎLE-AUX-MOINES

Port-Blanc fait sa toilette
Lire en page 12

MOLÈNE

Des instituteurs en balade
Lire en page 13

YEU

PATRIMOINE VIVANT

Dossier d'architecture
Lire en pages 6 et 9

JEAN PUECH BOUSCULE L'EUROPE BLEUE

Feu vert aux germoniers français pour l'utilisation des filets dérivants de 5 km

Lors d'une conférence de presse mardi 12 à Luxembourg, le ministre français de la pêche a fait le communiqué suivant : "J'ai informé mes collègues que les pêcheurs français partiraient à la pêche au thon dans les mêmes conditions que l'année dernière, à savoir avec des filets maillants dérivants (FMD) de 2,5 km en général et de 5 km pour les quelques navires qui bénéficiaient de la dérogation".

Une bonne nouvelle pour les Islais qui ont déplacé une délégation de trente personnes à Luxembourg. L'enjeu était vital pour les germoniers. Guy Bézille, nous fait part du climat qui régnait sur l'île d'Yeu depuis plusieurs jours où chacun attendait le verdict du Conseil des ministres de la Pêche des Douze.



YEU

Les Islais à Luxembourg

Le ciel est dégagé, le soleil brille de toute sa splendeur, la mer a une belle robe bleu-vert ce mardi matin 12 avril ; après le vent, la grêle, la pluie, les "montagnes russes" d'un océan gris et sale, une sorte d'apaisement règne sur l'île d'Yeu.

Les apparences, comme souvent, sont trompeuses. Le cœur de l'île n'est pas à Port-Joinville, il s'est déplacé à Luxembourg, avec la délégation (une trentaine de personnes) emmenée par les leaders de la pêche islaie MM. Groisard et Chauvet, les élus, le député Louis Guedon et le maire Pierre Crochet, tous impliqués

dans le devenir économique de Yeu, décidés à se faire entendre à l'occasion de la réunion des ministres européens chargés de la pêche. Ceux-ci, entre autres sujets, vont se prononcer sur la proposition de la Commission de Bruxelles sur la pêche au germon et les filets maillants dérivants.

Cette position a enfin été rendue publique et officielle le jeudi 7 :
- Interdiction totale des filets dérivants d'ici à 1998 (y compris les moins de 2,5 km), limitation progressive de ces engins de pêche à compter de 1995.

Suite de l'article en page 8

BELLE-ÎLE Les marcheurs solidaires du Sida



Ils partirent cinquante...

La marche de solidarité contre le Sida à l'appel de Mme Pierrette Peins, professeur d'éducation physique, a remporté un vif succès.

Il s'agissait d'une démarche sportive pouvant s'exécuter en famille. Un parcours de sept kilomètres ne devant offrir aucune difficulté pour les petites jambes.

Le jeudi 7 avril en fin d'après-midi eut lieu cette petite aventure sympathique en groupe. Chaque marcheur devait remettre sa participation. Cinq départs successifs ont été donnés : 18h, 18h30, 19h, 19h30 et

20h. Un horaire à la carte.

Le premier départ a vu de toute évidence un joli cordon se former d'une cinquantaine de personnes bien vêtues, bien chaussées, de toutes les tailles, les plus petits sur des petits sièges accrochés aux épaules des papas. Un passage épineux : celui du sentier côtier entre Port Guen et la plage de Bordadoue, rendu difficilement accessible, voire dangereux par les averses continues. M. Le Quéau, spécialiste en matière de randonnée, s'occupera de cet état de choses.

Suite de l'article en page 3

AIX L'île et l'Acadie



Mme Boudreau-Nelson et M. Salins présentent la carte

quelques mois du Congrès Mondial Acadien qui se réunira du 12 au 22 août prochain au Nouveau-Brunswick (Canada), la plus méridionale de nos îles du Ponant a été à l'honneur à l'Université de Moncton.

Sur la photo, Mme Léone Boudreau-Nelson, présidente de la Société historique Acadienne, et M. Jean-Claude Salins, Conseiller culturel près le Consulat Général de France à Moncton et Halifax, présentent la carte "Acadie, Odyssee d'un peuple" offerte à la

commune de l'île d'Aix en souvenir du rôle joué par l'île dans l'histoire de l'Acadie.

Cette carte murale figurera en bonne place dans la salle du conseil municipal.

Participaient notamment à cette cérémonie franco-acadienne, M. Gérard Beaulieu, professeur au Département d'histoire de l'Université de Moncton, et M. Fernand Arsenault, Doyen de la Faculté des Arts de l'Université.

Voir l'article de P.A. Bernard en page 2

BELLE-ÎLE

LE PALAIS - BELLE-ÎLE

MARÉE DE PALAIS: tel. 97 31 80 16
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h

MARÉES

Table with 3 columns: Dates, Marées, and Horaires. Lists tide schedules for various dates in April.

Exposition solidarité Sida "L'image précède le mot"

Une exposition toute en couleurs, qui aura pu voir une tendresse, une sensibilité à la fois, une sensibilité à la fois, une sensibilité à la fois...



Exposition de la salle Omahaba de Palais

BELLE-ÎLE

Stage national de sauvetage côtier

Les premiers jours de avril, un stage national de sauvetage côtier, spécialisé chef de bord, a été organisé à Belle-Île sous la responsabilité de l'adjoint Daniel Boissieu...

GARNET PRATIQUE

Table with 3 columns: Dates, Horaires, and Informations. Lists practical information for various dates.

MARÉES

Table with 3 columns: Dates, Marées, and Horaires. Lists tide schedules for various dates.

COURBIENS

Table with 3 columns: Dates, Horaires, and Informations. Lists information for Courbiens.

LOCMARIA

Table with 3 columns: Dates, Horaires, and Informations. Lists information for Locmaria.

Belle-Île en Mer, Marie Galante, régale de pousse-pieds au rhum blanc

Variations sur un thème connu, la chaisson de Vouly entraîne une histoire sentimentale entre Belle-Île et Marie Galante...



Un régale de pousse-pieds de la belle sauvange Belle-Île est un retour vers le vrai goût breton...

Un atelier de reliure

Le livre reste toujours un objet de tendresse et de fierté. Il connaît toujours malgré le progrès et les bonheurs passagers une place de choix chez le plupart d'entre nous...



L'atelier, atmosphère laborieuse mais détendue

Coup de chien sur les narcisses

Les 6, 9 et 12 du mois courant, la Société d'Economie Océanique (S.E.O.) et l'Office du Tourisme de Fougères ont organisé la Société d'Études pour l'Équipement de la Vallée de la Risle...

SAUZZON

MARÉE: tel. 97 31 62 79
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

BANDOR

MARÉE: tel. 97 31 84 06
Ouverture du lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Les marcheurs solidaires du Sida

«Il est cinq heures, échevillés, fringés, au milieu des champs... Le vent soufflait dur, mais le sourire était là et les yeux...»

Animations

Mardi 17 avril: brocanti au club du ponton place Biquard - Kermesse A.P.E.L. et O.G.C. à l'école Saint-Martin... Mardi 19 avril: conférence à la maison de la nature...

Le saint du jour

Saint Benoît Joseph Labre pionnier, «monstrueux» qui porta la parole de l'évangile en Europe en se maintenant dans la plus pure pauvreté, 1748-1783.

Le saint du jour

Saint Benoît Joseph Labre pionnier, «monstrueux» qui porta la parole de l'évangile en Europe en se maintenant dans la plus pure pauvreté, 1748-1783.

ÎLE D'YEU

Badminton Championnat de Vendée

Le badminton est un sport de raquettes qui ressemble au tennis. En 1992, il apparaît pour la première fois à Brest comme discipline olympique. En France, il est surtout pratiqué dans les établissements scolaires.

Depuis deux ans le Championnat de Vendée organisé par l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) a lieu à l'île d'Yeu. Mercredi 19 mars 1994, treize établissements de Vendée étaient présents pour disputer cette compétition.



Deux Isalais sur les quatre premiers en Benjamin-garçons. Marc Cloutier, Aurélien Leroy, Olivier Penard, Christophe Giroux.

Dans un esprit sportif les deux cents participants de 12 à 17 ans parmi lesquels une trentaine d'isalais se sont affrontés par poule en match de deux sets, benjamin's, minimes, cadets, juniors.

Cette journée de mercredi, non-stop, a débuté à 10h30 pour se terminer à 17h; c'est dire que l'ambiance dans les salles omnisports était chaude.

Un douzaine d'isalais sont sélectionnés pour le Championnat Régional le 13 avril à Angers, ce qui prouve que nos jeunes se distinguent au badminton comme dans beaucoup d'autres sports.

Les réalisateurs : Benjamin's filles : Hélène Gravoille (Bourgenay), Virginie Guilloux (La Mothe), Emilie Louis (Bourgenay).

Benjamin's garçons : Marc Cloutier (Sables d'Olonne), Aurélien Leroy (île d'Yeu), Olivier Penard (île d'Yeu).

Minimes filles : Delphine Poupin (île d'Yeu, championne de Vendée en minime et Sébastien Cancé une place de second dans la même catégorie en garçons).

En Benjamin's-garçons, Aurélien Leroy et Olivier Penard ont décroché la deuxième et troisième places.

Cancé (île d'Yeu), Gwenaél Fra-di (Challans).

Cadettes filles : Florence Moy (Le Bœuf), Séverine Rizon (Amiral), Noémie Cadou (Challans).

Cadets garçons : Gédéon Parocheau, Jérôme Turbe, Patrice Doussion.

Juniors garçons : Robert Laurent, Guillaume Clavier, Laurent Pasquerault.

L'écho des îles souhaite bonne chance aux douze sélectionnés isalais pour le championnat régional de Badminton à Angers et pour ceux qui ont soutenu et pour eux c'est une grande chance pour aborder la prochaine compétition. **PS-8**

1er avril et gros poissons

Vendredi 1er avril la tradition a été scrupuleusement respectée à l'île d'Yeu. Vers 9h30 sur Neptune IM, Jeanine faisant son émission habituelle, quand tout à coup elle annonce un flash spécial. Aussitôt la liaison fut établie par radio-téléphone avec Gérard qui repartit de service, c'est une voix agacée, comment l'événement de la journée. C'est abasé que nous apprenions en direct de la plage des Soies, qu'un troupeau de globéphales d'environ quarante-cinq individus venant de s'échouer. Spectacle apocalyptique dans ce lieu de rêve, qui rappelait l'échouage du même genre survenu dans la nuit du 7 au 8 décembre 1963 sur la plage du Ker Chalon et qui comptait quatre-vingt-seize individus.

Gérard, la voix couverte par le vent et le bruit des vagues, nous relatait la mise en place d'un cordon de sécurité avec la participation de l'île d'Yeu et l'intervention des sapeurs pompiers qui descendaient des pompes sur la plage. Le but de cette manœuvre était de maintenir les mammifères en vie, en les arrosant par la pluie, mais ne se deséchait pas, pour ensuite les remettre à l'eau dans de bonnes conditions.

Peu de temps après, un deuxième flash spécial confirma la catastrophe naturelle et Gérard interviewait Claude Bugeat (membres de l'AF 31) afin d'en savoir un peu plus sur ces mammifères marins. C'est ainsi que nous savons après que les globéphales sont des migrants et qu'ils regagnent les

mers du sud pour mettre bas et chercher de la nourriture. Pour la migration, c'est toujours un vif mille qui fait le pilote et si l'un d'eux défaille le troupeau se disperse, c'est pourquoi se produit de temps en temps les échouages et personnes n'y peut rien. Les individus qui sont remis à l'eau reviennent vers la plage car ils entendent les cris du pilote. A noter que si Claude Bugeat a dit que les Soies, qu'un troupeau de globéphales d'environ quarante-cinq individus venant de s'échouer. Spectacle apocalyptique dans ce lieu de rêve, qui rappelait l'échouage du même genre survenu dans la nuit du 7 au 8 décembre 1963 sur la plage du Ker Chalon et qui comptait quatre-vingt-seize individus.

A 19h nous apprenions que tout allait bien et que nous dûmes la première avril, donc pas de globi sur la plage des Soies, tout l'ant mixe.

Des touristes demandent pardon aux âmes sensibles qui s'étaient fait s'être fait avoir, mais ne regrettaient pas la promenade. FR3 à téléphone pour savoir si l'ail allait venir avec des caméras. FR3 a fait un poisson d'avril très réussi. Beaucoup en ont parlé, mais tout le monde n'a

pas marché. Pour ne pas perdre la tradition, peut-être qu'en 1995, il y aura un nid de cigognes sur la coupole du grand phare, les gardiens devraient commander des maintenant des escargots de jardiniers de zoo.

A noter également la "Fête du maquisard" organisée en nocturne au fort de Pierre Levée par le twirling. Les visiteurs n'aurait pas trouvé de maquisards mais n'aurait pas tout perdu car ils étaient "les meufs". Et puis pourquoi ne pas aller prendre un pot au clipper ou le patron arborait un magnifique plâtre pour bras cassé. Ne vous inquiétez surtout pas, sous le plâtre c'est moi mais pas de casse et le russe s'est servi de ce subterfuge pour se débarrasser. Après toutes ces émotions il ne vous restait plus qu'à vous accouder au "bar", en espérant que ce ne soit pas un poisson d'avril. **PS-8**

BULLETIN D'ABONNEMENT
A remplir en lettres capitales

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____

Abonnement pour un an, 51 numéros : **345 F**

LE DE RATTACHMENT _____

Abonnement 1 an _____ 245 F
Abonnement 6 mois _____ 135 F
Payé par chèque (à joindre) _____ 100 F
Autres pays (à joindre) _____ 100 F

Abonnement de membre à partir de _____

L'ÉCHO DES ÎLES, Rue de la Marine - 85100 SAINT-JEAN-DE-MONT

Les germoniers isalais à Luxembourg

Suite de l'article de la première page

Ultime dérogation pour leur utilisation par les Français pour la pêche au thon géron en 1994. Elle concerne trente-sept pêcheurs français (dont vingt de l'île) qui étaient autorisés à utiliser des filets de 5km en 92 et 93 pourront le faire en 94. Essentiellement sera terminée.

Pour l'île d'Yeu, ce sera 20 % du chiffre d'affaires annuel du port et vingt bateaux de 22 m dématés, pour des poids de bilan un an à S. Vignaud, O.P. Veal.

Les pêcheurs de germon vendus ont ramené 2 000 tonnes en 93 avec vingt-quatre bateaux armés sur les 4 000 tonnes produites.

Les écologistes de Greenpeace, grands pourfendeurs de cette technique, grands "sauveurs" de dauphins, ont toujours refusé les offres faites par les pêcheurs de Yeu d'embarquer sur leurs bateaux, contrairement à ceux de l'association "Hobin des Bois". Les rapports scientifiques sont utilisés par la Commission comme un soutien à leur proposition, ce qui surprend tous les professionnels.

Celui d'Iffremer déterminant une capture de dauphins pouvant aller jusqu'à 17 000/an, représentant 0,6 à 1,7 % de la population estimée.

Celui du Comité scientifique et technique des pêches communautaire ne s'est pas prononcé sur l'impact écologique à long terme des captures, même de dauphins. Le filet maillant est définitivement un outil non sélectif, affirme la Commission.

La Commission demande le renforcement du régime de contrôle général de la pêche au filet maillant dérivant. Elle va étudier des méthodes de pêche de substitution : des palangres, par exemple (dont l'absence de rentabilité a été flagrant en Asie).

Pour Gérard Trévis, président de l'armement coopératif vendéen qui gère la plupart des thonniers isalais : il ne veut faire ni le poisson au dérivant, ni des hommes, qu'on le dise, rapplait que c'est Bruxelles qui a été formé au financement des bateaux en cause.

Le président de la commission du thon blanc et rouge, Joseph Barcho : la commission a été couchée devant les Espagnols. Si ses membres ne savent pas lire les rapports des scientifiques, qu'ils ne les demandent pas. Il faut continuer à utiliser les filets d'une manière responsable.

Le campagne de thon germon commença fin mai jusqu'à fin

août ou mi-septembre 94. Les incidents de 93 avec les pêcheurs espagnols (toute la flottille avait dû rentrer pour une semaine au port en juillet) incite à adapter la méthode d'assistance technique et médicale d'une manière plus souple en 93, un bateau sur zone avec techniciens et médecin, par exemple des médecins embarqués directement sur ces thonniers.

L'été 94 va être chaud au large des Açores ?

MM. Mitterrand, Balladur et Pouch pour leur demander leur aide en faisant jouer leur droit de veto sur la mesure proposée au Conseil des Ministres du 12 avril. Procédure qui avait déjà été initiée par Mme Edith Cresson il y a trois ans dans des circonstances analogues.

Vendredi 8, ils ont rencontré M. Philippe de Villiers qui s'est adressé à M. Pouch pour faire valoir la position des germoniers Français et préserver le droit de toute une population.

Les isalais : vingt bateaux de 20-22 m, cent cinquante marins concernés. Ils pêche de mai à septembre aux Açores, sinon ils retournent dans le Golfe de Gascogne à la pêche au merlu, s'accrochant ainsi l'intensité de pêche sur cette espèce.

L'hiver, c'est le merlu et la sole. La pêche, activité économique encore dynamique sans l'île d'Yeu d'une colonisation totale par le seul tourisme, crée une force économique d'emploi, donc de vie, qui lui permet avec près de cinq mille habitants permanents d'échapper pour combien de temps ? au seul destin d'Yeu d'un déclin de fossile que certains voudraient la voir devenir sans le prétexte fallacieux de la protéger.

Encore protéger, la protection empirique dans nos îles ne la supporte plus. Les leimons va finir par nous faire bouger : on en revient encore au dauphin qui fait pleurer dans les chaumières, pleurs bien alimentés par les médias et autres ignominies. Nous l'aimons bien nous aussi le dauphin, et nous essayons de ne pas trop le pêcher, mais nous voulons vivre, et pour vivre pêcher (avec des règles et des quotas, d'accord, mais pas sous la dictature de technocrates marchands, et du respect des autres ?)

Un inventaire architectural, outil précis, illustré et didactique, serait peut-être à apposer au P.O.S. afin de permettre de nuancer la lettre par l'esprit.

Construire ou modifier un bâtiment est un acte important, qui peut rompre à force d'ignorance des équilibres nécessaires bien que parfois inexplicables.

Les Espagnols en question

Bernard Groisard désigne l'insigneur de l'interdiction : l'Espagne. L'Europe se couche pour l'Espagne. L'Espagne fait ce qu'elle veut, elle utilise le filet à merlu, le filet à lotte, elle n'a jamais respecté les mailloles ni les autres règlements, pas plus que les tailles marchandes. Elle est en train d'invader l'Europe de 250 000 T de merlu pêché en Argentine par le Baitillo de Vigo.

L'interdiction du filet à saucer la flottille espagnole qui traucille avec des méthodes archaïques.

Le pêche, en plus, en France sera de trop, on vend des TV à l'Espagne...

VIVANT ÎLE D'YEU

Mobilier Urbain



Le d'Yeu est réputé par la qualité des paysages offerts à la curiosité et à la contemplation du promeneur.

Le paysage, c'est aussi quand je me promène à Port-Joinville par exemple, l'imbrication des murs et marais, l'épanouissement harmonieux des cultures, la succession des couleurs et des lumières.

Le paysage, c'est aussi les mille et un détails qui ajoutent les

uns aux autres pour former un ensemble si possible harmonieux. Le mobilier urbain fait partie du paysage et de la qualité du spectacle offert.

Panueles publiques, bancs, éclairage communal, panneaux indicatifs, bornes diverses, bordures de trottoir, traitement des sols, etc., méritent toute étude attentive et une réalisation soignée digne des prétentions de l'ensemble du site.

Place de la Pilaye



Port-Joinville, aujourd'hui reforme ses horizons. On lui fait aller, ne le quitte pour approuver la mer ? Réponse : Place de la Pilaye, partie intégrante de la ville, partie intégrante de la mer.

Les études à venir laissent espérer que la place pourra retrouver son charme, utiliser parcs et utilisables, et concevoir pour vivre en promenade embellie dans le qui, face à la mer.

Esérons que les projets feront l'objet d'une large consultation des citoyens, avant leur réalisation.

Architecture

Construire sur l'île d'Yeu nécessite que l'ensemble des acteurs de l'acte de bâtir réfléchissent, se concertent, s'organisent, afin de respecter l'héritage qui nous est transmis. C'est dans cet état d'esprit qu'est née

en mars 1994 une charte de l'Architecture Isalaie, coignée par les architectes qui en respectent l'esprit. Cette charte est consultable auprès des architectes isalais.

Centre Culturel

Les aménagements de l'ancienne école, qui fut l'objet d'un concours organisé par la municipalité, Trois Architectes ont présenté leurs projets à un jury présidé par Monsieur le Maire de l'île d'Yeu.

Imagination, créativité, réalisme économique !

Un inventaire architectural, outil précis, illustré et didactique, serait peut-être à apposer au P.O.S. afin de permettre de nuancer la lettre par l'esprit.

Construire ou modifier un bâtiment est un acte important, qui peut rompre à force d'ignorance des équilibres nécessaires bien que parfois inexplicables.

Decoude-selle de l'application stricte de quelques règles édictées, ou bien de la multiplication de détails simples, différents et complémentaires, résultant de l'histoire, du bon sens, et du respect des autres ?

La photographie illustre partiellement ce propos. Sur ces

Harmonie

En matière d'Architecture, comme en matière d'environnement, qu'est-ce que l'harmonie ?

facades différentes, où sont la règle, la norme, la tenue ou la pente imposée ?

La photographie illustre partiellement ce propos. Sur ces



une leçon d'architecture



Contour-Thévenin, Architecte

ÎLE DE GROIX

CARNET PRATIQUE

Mairie : tél. 97 86 80 15
 D'après 06 166 8886 - à la mairie
 Tél. 97 86 53 08 (toute l'année)

Maison médicale - 37 route des plages
 De Lesage : tél. 97 86 81 82
 De Beguennot : tél. 97 86 82 93
 De Bonneau : tél. 97 86 82 84
 Médecin de garde : Dr Yves Guéron
 Cabinet dentaire (maison médicale)
 Dr J.-F. Ghan : tél. 97 86 87 04
 ISOMAS
 Mme Sarah Borneux
 Tél. 97 86 87 07
 Sylvie Carlet et Frank Stephan :
 tél. 97 86 87 06
 Denis Ribouzon : tél. 97 86 80 64
 KINÉSTHÉRAPIE
 J.-Paul Siquet et Sylvie Boudy :
 tél. 97 86 87 34
 VÉTÉRINAIRE
 Daniel Bruneau - Kerporlay :
 tél. 97 86 87 71

GENÈREUSE : Port Tudy
 Tél. 17 90 97 86 81 17
 SITE SAVAIGNE EN MER
 Tél. 97 86 33 3597 86 83 66
 Pêcheurs : 18

MISSE
 Au Bourg samedi 18h -
 dimanche 10h30
 Dimanche, samedi 20h30 -
 dimanche 9h
 Océanid - dimanche 9h
 Clapetel - tous les jours à
 17h45 sauf le samedi et
 dimanche
 Pêcheurs : tél. 97 86 88 70

BATAVA-TAN : tél. 97 86 52 52
 54 heures sur 241
 LAMY-GARREAU : tél. 97 86 53 38
 BARRONNET-JUDY
 Tél. 97 86 84 60
 D'après de 10h à 12h30 et de
 14h à 17h

JEUNE DE MAIRIE : Port Lay
 Tél. 97 86 82 97

ARRIÈRE DE JEUNESSE : Le Méat
 Tél. 97 86 91 38

V.F.P. - Grande Salles
 Tél. 97 86 86 79

MARON DE LA RÉSERVE
 Tél. 97 86 65 97

CORRIERS

Dimanche 16 avril	Dimanche 16 avril
8h-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	8h30-10h15-11h30-13h30-15h30-18h
Dimanche 17 avril	Dimanche 17 avril
8h-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	8h30-10h15-11h30-13h30-15h30-18h
Lundi 18 avril	Lundi 18 avril
7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h
Mardi 19 avril	Mardi 19 avril
8h-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h
Mercredi 20 avril	Mercredi 20 avril
8h-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h
Jeudi 21 avril	Jeudi 21 avril
8h-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h
Vendredi 22 avril	Vendredi 22 avril
8h-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h
Samedi 23 avril	Samedi 23 avril
8h-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h
Dimanche 24 avril	Dimanche 24 avril
8h-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	8h30-10h15-11h30-13h30-15h30-18h
Lundi 25 avril	Lundi 25 avril
7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h
Mardi 26 avril	Mardi 26 avril
8h-9h15-11h30-13h30-15h30-18h	7h30-9h15-11h30-13h30-15h30-18h

MARÉES

1er heure de marée	2e heure de marée	3e heure de marée	4e heure de marée
07h19 4.40 6.4	01h32 1.57	07h29 4.41 5.9	13h37 1.71
07h29 4.41 5.9	01h42 1.67	07h39 4.42 5.9	13h47 1.71
07h39 4.42 5.9	01h52 1.77	07h49 4.43 5.9	13h57 1.71
07h49 4.43 5.9	02h02 1.87	07h59 4.44 5.9	14h07 1.71
07h59 4.44 5.9	02h12 1.97	08h09 4.45 5.9	14h17 1.71
08h09 4.45 5.9	02h22 2.07	08h19 4.46 5.9	14h27 1.71
08h19 4.46 5.9	02h32 2.17	08h29 4.47 5.9	14h37 1.71
08h29 4.47 5.9	02h42 2.27	08h39 4.48 5.9	14h47 1.71
08h39 4.48 5.9	02h52 2.37	08h49 4.49 5.9	14h57 1.71
08h49 4.49 5.9	03h02 2.47	08h59 4.50 5.9	15h07 1.71
08h59 4.50 5.9	03h12 2.57	09h09 4.51 5.9	15h17 1.71
09h09 4.51 5.9	03h22 2.67	09h19 4.52 5.9	15h27 1.71
09h19 4.52 5.9	03h32 2.77	09h29 4.53 5.9	15h37 1.71
09h29 4.53 5.9	03h42 2.87	09h39 4.54 5.9	15h47 1.71
09h39 4.54 5.9	03h52 2.97	09h49 4.55 5.9	15h57 1.71
09h49 4.55 5.9	04h02 3.07	09h59 4.56 5.9	16h07 1.71
09h59 4.56 5.9	04h12 3.17	10h09 4.57 5.9	16h17 1.71
10h09 4.57 5.9	04h22 3.27	10h19 4.58 5.9	16h27 1.71
10h19 4.58 5.9	04h32 3.37	10h29 4.59 5.9	16h37 1.71
10h29 4.59 5.9	04h42 3.47	10h39 4.60 5.9	16h47 1.71
10h39 4.60 5.9	04h52 3.57	10h49 4.61 5.9	16h57 1.71
10h49 4.61 5.9	05h02 3.67	10h59 4.62 5.9	17h07 1.71
10h59 4.62 5.9	05h12 3.77	11h09 4.63 5.9	17h17 1.71
11h09 4.63 5.9	05h22 3.87	11h19 4.64 5.9	17h27 1.71
11h19 4.64 5.9	05h32 3.97	11h29 4.65 5.9	17h37 1.71
11h29 4.65 5.9	05h42 4.07	11h39 4.66 5.9	17h47 1.71
11h39 4.66 5.9	05h52 4.17	11h49 4.67 5.9	17h57 1.71
11h49 4.67 5.9	06h02 4.27	11h59 4.68 5.9	18h07 1.71
11h59 4.68 5.9	06h12 4.37	12h09 4.69 5.9	18h17 1.71
12h09 4.69 5.9	06h22 4.47	12h19 4.70 5.9	18h27 1.71
12h19 4.70 5.9	06h32 4.57	12h29 4.71 5.9	18h37 1.71
12h29 4.71 5.9	06h42 4.67	12h39 4.72 5.9	18h47 1.71
12h39 4.72 5.9	06h52 4.77	12h49 4.73 5.9	18h57 1.71
12h49 4.73 5.9	07h02 4.87	12h59 4.74 5.9	19h07 1.71
12h59 4.74 5.9	07h12 4.97	13h09 4.75 5.9	19h17 1.71
13h09 4.75 5.9	07h22 5.07	13h19 4.76 5.9	19h27 1.71
13h19 4.76 5.9	07h32 5.17	13h29 4.77 5.9	19h37 1.71
13h29 4.77 5.9	07h42 5.27	13h39 4.78 5.9	19h47 1.71
13h39 4.78 5.9	07h52 5.37	13h49 4.79 5.9	19h57 1.71
13h49 4.79 5.9	08h02 5.47	13h59 4.80 5.9	20h07 1.71
13h59 4.80 5.9	08h12 5.57	14h09 4.81 5.9	20h17 1.71
14h09 4.81 5.9	08h22 5.67	14h19 4.82 5.9	20h27 1.71
14h19 4.82 5.9	08h32 5.77	14h29 4.83 5.9	20h37 1.71
14h29 4.83 5.9	08h42 5.87	14h39 4.84 5.9	20h47 1.71
14h39 4.84 5.9	08h52 5.97	14h49 4.85 5.9	20h57 1.71
14h49 4.85 5.9	09h02 6.07	14h59 4.86 5.9	21h07 1.71
14h59 4.86 5.9	09h12 6.17	15h09 4.87 5.9	21h17 1.71
15h09 4.87 5.9	09h22 6.27	15h19 4.88 5.9	21h27 1.71
15h19 4.88 5.9	09h32 6.37	15h29 4.89 5.9	21h37 1.71
15h29 4.89 5.9	09h42 6.47	15h39 4.90 5.9	21h47 1.71
15h39 4.90 5.9	09h52 6.57	15h49 4.91 5.9	21h57 1.71
15h49 4.91 5.9	10h02 6.67	15h59 4.92 5.9	22h07 1.71
15h59 4.92 5.9	10h12 6.77	16h09 4.93 5.9	22h17 1.71
16h09 4.93 5.9	10h22 6.87	16h19 4.94 5.9	22h27 1.71
16h19 4.94 5.9	10h32 6.97	16h29 4.95 5.9	22h37 1.71
16h29 4.95 5.9	10h42 7.07	16h39 4.96 5.9	22h47 1.71
16h39 4.96 5.9	10h52 7.17	16h49 4.97 5.9	22h57 1.71
16h49 4.97 5.9	11h02 7.27	16h59 4.98 5.9	23h07 1.71
16h59 4.98 5.9	11h12 7.37	17h09 4.99 5.9	23h17 1.71
17h09 4.99 5.9	11h22 7.47	17h19 4.99 5.9	23h27 1.71
17h19 4.99 5.9	11h32 7.57	17h29 4.99 5.9	23h37 1.71
17h29 4.99 5.9	11h42 7.67	17h39 4.99 5.9	23h47 1.71
17h39 4.99 5.9	11h52 7.77	17h49 4.99 5.9	23h57 1.71
17h49 4.99 5.9	12h02 7.87	17h59 4.99 5.9	24h07 1.71
17h59 4.99 5.9	12h12 7.97	18h09 4.99 5.9	24h17 1.71
18h09 4.99 5.9	12h22 8.07	18h19 4.99 5.9	24h27 1.71
18h19 4.99 5.9	12h32 8.17	18h29 4.99 5.9	24h37 1.71
18h29 4.99 5.9	12h42 8.27	18h39 4.99 5.9	24h47 1.71
18h39 4.99 5.9	12h52 8.37	18h49 4.99 5.9	24h57 1.71
18h49 4.99 5.9	13h02 8.47	18h59 4.99 5.9	25h07 1.71
18h59 4.99 5.9	13h12 8.57	19h09 4.99 5.9	25h17 1.71
19h09 4.99 5.9	13h22 8.67	19h19 4.99 5.9	25h27 1.71
19h19 4.99 5.9	13h32 8.77	19h29 4.99 5.9	25h37 1.71
19h29 4.99 5.9	13h42 8.87	19h39 4.99 5.9	25h47 1.71
19h39 4.99 5.9	13h52 8.97	19h49 4.99 5.9	25h57 1.71
19h49 4.99 5.9	14h02 9.07	19h59 4.99 5.9	26h07 1.71
19h59 4.99 5.9	14h12 9.17	20h09 4.99 5.9	26h17 1.71
20h09 4.99 5.9	14h22 9.27	20h19 4.99 5.9	26h27 1.71
20h19 4.99 5.9	14h32 9.37	20h29 4.99 5.9	26h37 1.71
20h29 4.99 5.9	14h42 9.47	20h39 4.99 5.9	26h47 1.71
20h39 4.99 5.9	14h52 9.57	20h49 4.99 5.9	26h57 1.71
20h49 4.99 5.9	15h02 9.67	20h59 4.99 5.9	27h07 1.71
20h59 4.99 5.9	15h12 9.77	21h09 4.99 5.9	27h17 1.71
21h09 4.99 5.9	15h22 9.87	21h19 4.99 5.9	27h27 1.71
21h19 4.99 5.9	15h32 9.97	21h29 4.99 5.9	27h37 1.71
21h29 4.99 5.9	15h42 10.07	21h39 4.99 5.9	27h47 1.71
21h39 4.99 5.9	15h52 10.17	21h49 4.99 5.9	27h57 1.71
21h49 4.99 5.9	16h02 10.27	21h59 4.99 5.9	28h07 1.71
21h59 4.99 5.9	16h12 10.37	22h09 4.99 5.9	28h17 1.71
22h09 4.99 5.9	16h22 10.47	22h19 4.99 5.9	28h27 1.71
22h19 4.99 5.9	16h32 10.57	22h29 4.99 5.9	28h37 1.71
22h29 4.99 5.9	16h42 10.67	22h39 4.99 5.9	28h47 1.71
22h39 4.99 5.9	16h52 10.77	22h49 4.99 5.9	28h57 1.71
22h49 4.99 5.9	17h02 10.87	22h59 4.99 5.9	29h07 1.71
22h59 4.99 5.9	17h12 10.97	23h09 4.99 5.9	29h17 1.71
23h09 4.99 5.9	17h22 11.07	23h19 4.99 5.9	29h27 1.71
23h19 4.99 5.9	17h32 11.17	23h29 4.99 5.9	29h37 1.71
23h29 4.99 5.9	17h42 11.27	23h39 4.99 5.9	29h47 1.71
23h39 4.99 5.9	17h52 11.37	23h49 4.99 5.9	29h57 1.71
23h49 4.99 5.9	18h02 11.47	23h59 4.99 5.9	30h07 1.71
23h59 4.99 5.9	18h12 11.57	00h09 4.99 5.9	30h17 1.71
00h09 4.99 5.9	18h22 11.67	00h19 4.99 5.9	30h27 1.71
00h19 4.99 5.9	18h32 11.77	00h29 4.99 5.9	30h37 1.71
00h29 4.99 5.9	18h42 11.87	00h39 4.99 5.9	30h47 1.71
00h39 4.99 5.9	18h52 11.97	00h49 4.99 5.9	30h57 1.71
00h49 4.99 5.9	19h02 12.07	00h59 4.99 5.9	31h07 1.71
00h59 4.99 5.9	19h12 12.17	01h09 4.99 5.9	31h17 1.71
01h09 4.99 5.9	19h22 12.27	01h19 4.99 5.9	31h27 1.71
01h19 4.99 5.9	19h32 12.37	01h29 4.99 5.9	31h37 1.71
01h29 4.99 5.9	19h42 12.47	01h39 4.99 5.9	31h47 1.71
01h39 4.99 5.9	19h52 12.57	01h49 4.99 5.9	31h57 1.71
01h49 4.99 5.9	20h02 12.67	01h59 4.99 5.9	32h07 1.71
01h59 4.99 5.9	20h12 12.77	02h09 4.99 5.9	32h17 1.71
02h09 4.99 5.9	20h22 12.87	02h19 4.99 5.9	32h27 1.71
02h19 4.99 5.9	20h32 12.97	02h29 4.99 5.9	32h37 1.71
02h29 4.99 5.9	20h42 13.07	02h39 4.99 5.9	32h47 1.71
02h39 4.99 5.9	20h52 13.17	02h49 4.99 5.9	32h57 1.71
02h49 4.99 5.9	21h02 13.27	02h59 4.99 5.9	33h07 1.71
02h59 4.99 5.9	21h12 13.37	03h09 4.99 5.9	33h17 1.71
03h09 4.99 5.9	21h22 13.47	03h19 4.99 5.9	33h27 1.71
03h19 4.99 5.9	21h32 13.57	03h29 4.99 5.9	33h37 1.71
03h29 4.99 5.9	21h42 13.67	03h39 4.99 5.9	33h47 1.71
03h39 4.99 5.9	21h52 13.77	03h49 4.99 5.9	33h57 1.71
03h49 4.99 5.9	22h02 13.87	03h59 4.99 5.9	34h07 1.71
03h59 4.99 5.9	22h12 13.97		

ÎLE DE HOUAT

CARNET PRATIQUE

Mairie - tél. 97 30 68 04
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h.

MÉTIERS - Docteurs Morvan et Poydignès. Tél. 97 30 68 57
Généralistes - lundi de 16h à 18h, mardi et jeudi de 16h à 12h et de 16h à 18h, vendredi de 15h à 19h, samedi de 10h à 12h.
PHARMACIE - tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 18h sauf dimanche et jours fériés.

MASSE - dimanche à 10h30, lundi et mardi à 18h, mercredi à 10h.
Pêcheurs - tél. 97 30 66 05

Pêche - du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 15h à 18h ; le samedi de 15h à 17h30.
Mousses - voir le calendrier sur page 10.
Tél. 97 30 69 32

HABITANTS DE L'ÎLE - une Houaiteuse, un Houaiteux.

COÛR POSTAL : 56170
COORDONNÉES :
Joël Lauer - Tél. 97 30 68 19

Réunion des pêcheurs

Le vendredi 8 mars, M. Quérel, directeur de la criée de Quiberon est venu présenter aux pêcheurs le bilan de l'activité 1993 et exposer les perspectives 1994.

Avec actuellement dix-sept acheteurs, la criée de Quiberon a commercialisé 1400 tonnes de poissons pour une valeur globale de 30,3 millions de francs. Les fies de Houat et Houat-à-Flé ont respectivement 32 et 10 bateaux représentant 15% des apports (214 T) pour 20% de la valeur (6,2 millions de francs).

Parmi les principales espèces, un tonnage de 21 T de saumon (prix moyen 50 F), 14 T de petits bars (prix 64 F), 7 T de gros bars (prix 82 F), 6,6 T de queues de lotes (prix 61 F), 9,2 T de petites dorades (prix 20 F), et enfin 46,5 T de coquilles Saint-Jacques au prix moyen de 24,3 F.

Pour l'année 1994, les perspectives sont bonnes, particulièrement pour la sole, les tonnaux de l'année dernière sont déjà atteints. L'arrivée d'un nouveau marquer devrait stimuler le marché.

À la lecture de ces quelques chiffres, auxquels il faut ajouter ceux correspondant aux ventes à la criée de Quiberon, on se rend compte de l'importance économique de la pêche pour les îles qui constituent une activité naturelle et traditionnelle.

ÎLE-AUX-MOINES

CARNET PRATIQUE

Mairie - Place de la Mairie
Tél. 97 26 32 61

MÉTIERS - Franck Tarabochia Rue de l'Église
Tél. 97 26 37 45
BOULANGERS - (sur rendez-vous) Anne Danet - rue de la Mairie. Tél. 97 26 32 67, Sophie Gallou - Place du Vray. Tél. 97 26 37 61
KINÉSITHÉRAPIE - Loïc Gaallo Rue du Covent. Tél. 97 26 36 87

MASSE - Samedi à 19h00
Dimanche à 9h et 10h30
En semaine à 18h00

ATAIERS MARITIMES
Tél. 97 26 34 82
LOCALS TOURISTIQUES - Tél. 97 26 36 98
GENDARMERIE - 17

BUREAU DE PORT - André Bihouët
Tél. 97 26 30 57
PTT - Place de la Mairie
Tél. 97 26 34 29

BIBLIOTHÈQUE
Lundi de 15h à 17h à la salle annexe de la mairie.
Boussignons à la mairie
Tél. 97 26 32 61

HABITANTS DE L'ÎLE-AUX-MOINES
Une Moineuse, un Moineux.

COÛR POSTAL : 56780
COORDONNÉES - Luc Peris
Tél. 97 24 96 29

Port-Blanc fait sa toilette

Voilà la nouvelle physionomie de Port-Blanc, seul accès par l'île-aux-Moines.

Le grand parking abritant des garages en sous-sol est maintenant terminé, et un nouveau rond-point a été aménagé pour accéder aux différentes aires de stationnement.

Finie l'antichambre des voitures garées en file indienne le long de la départementale menant au débarcadère !

Des trottoirs ornés de lampadaires du meilleur effet ont été installés, et les plantations ne sauraient tarder.

Plus exotique, l'accès à la cale demandera juste un peu plus de marche à pied.

Il reste néanmoins à régler le problème des livraisons et des stationnements pour les professionnels de la pêche.

A.D.P.I.M. Dixième assemblée générale

L'association, révision du POS (en cours), aménagements de Port-Blanc, aménagements des sites sensibles de l'île (port, Penlag, Cromlech de Kergonan), limitation de la circulation automobile, non élargissement des routes et chemins.

A.D.P.I.M. Kerganole, 56780 Ile-aux-Moines - Tél. 97 26 30 97

PIERRE RICOLL
vous livre à domicile
un panier de légumes
de lundi mercredi et vendredi
des produits alimentaires, et notamment,
d'origine, légumes, fruits et légumes
convient, légumes traditionnels,
châtaignes truffes

Comod BADEN
Pour vivre pleinement vos vacances.
NOMBREUSES PROMOTIONS

Pour passer votre commande 3 possibilités.

- * Vous contactez Thierry entre 8h et 19h au 97 57 23 30
- * Vous disposez votre commande à la poste de l'île-aux-Moines - B.P. 19
- * Enfin transmettez votre commande soit que télécopie ou au tel. répondant au 97 57 07 79

Toutefois paiement vous souhaitez de dernière minute

COÛRRIERS

Dimanche 13 avril 06:00-06:00 06:30-06:30 07:00-07:00 07:30-07:30 08:00-08:00 08:30-08:30 09:00-09:00 09:30-09:30 10:00-10:00 10:30-10:30 11:00-11:00 11:30-11:30 12:00-12:00 12:30-12:30 13:00-13:00 13:30-13:30 14:00-14:00 14:30-14:30 15:00-15:00 15:30-15:30 16:00-16:00 16:30-16:30 17:00-17:00 17:30-17:30 18:00-18:00 18:30-18:30 19:00-19:00 19:30-19:30 20:00-20:00 20:30-20:30 21:00-21:00 21:30-21:30 22:00-22:00 22:30-22:30 23:00-23:00 23:30-23:30 24:00-24:00 24:30-24:30 25:00-25:00 25:30-25:30	Dimanche 14 avril 06:00-06:00 06:30-06:30 07:00-07:00 07:30-07:30 08:00-08:00 08:30-08:30 09:00-09:00 09:30-09:30 10:00-10:00 10:30-10:30 11:00-11:00 11:30-11:30 12:00-12:00 12:30-12:30 13:00-13:00 13:30-13:30 14:00-14:00 14:30-14:30 15:00-15:00 15:30-15:30 16:00-16:00 16:30-16:30 17:00-17:00 17:30-17:30 18:00-18:00 18:30-18:30 19:00-19:00 19:30-19:30 20:00-20:00 20:30-20:30 21:00-21:00 21:30-21:30 22:00-22:00 22:30-22:30 23:00-23:00 23:30-23:30 24:00-24:00 24:30-24:30 25:00-25:00 25:30-25:30	Dimanche 15 avril 06:00-06:00 06:30-06:30 07:00-07:00 07:30-07:30 08:00-08:00 08:30-08:30 09:00-09:00 09:30-09:30 10:00-10:00 10:30-10:30 11:00-11:00 11:30-11:30 12:00-12:00 12:30-12:30 13:00-13:00 13:30-13:30 14:00-14:00 14:30-14:30 15:00-15:00 15:30-15:30 16:00-16:00 16:30-16:30 17:00-17:00 17:30-17:30 18:00-18:00 18:30-18:30 19:00-19:00 19:30-19:30 20:00-20:00 20:30-20:30 21:00-21:00 21:30-21:30 22:00-22:00 22:30-22:30 23:00-23:00 23:30-23:30 24:00-24:00 24:30-24:30 25:00-25:00 25:30-25:30
--	--	--

PASSAGES
de 7 h à 19h30
toutes les 1/2 heures

Plan Mellick (bis)

Quel de plus triste que de brûler son outil de travail avec lequel on a fait corps pendant plus de trente années. C'est pourtant vers cette extrémité que bon nombre de pêcheurs ont été conduits par la logique implacable d'une réglementation draconienne mise en place par les "administrateurs".

À Houat aussi et après une première vague de trois bateaux en 91-92, lundi 4 avril, le triste spectacle s'est renouvelé sur la plage du Gard en présence de représentants des affaires maritimes et des douanes.

La *Joelle Marie Claire* de Jean René Le Tur et la *Mairie-Stella* (ancien bateau d'Alme Souarnez) appartenant à Daniel Perron ont perdu la vie dans les flammes. - triste spectacle à que de souvenirs brûlés sur l'autel de la gestion de la ressource.

ÎLE D'ARZ

CARNET PRATIQUE

Mairie - tél. 97 44 31 14 - fax 97 44 30 79

BOULANGERIE - tél. 97 44 33 08
Edith Pabst

MASSE
Dimanche à 10h30, jeudi à 8h, autres jours à 18h

ORDRÉS MENAGERS
lundi 18 avril à 8h00 et lundi 25 avril à 8h30

BIBLIOTHÈQUE à la mairie
Lundi et mercredi après-midi

TRANSPOUR IDARMS
T. Lepout, rue Mir Joubert
L. Leclerc, rue de la Mairie
Keriane - tél. 97 44 31 83

HABITANTS DE L'ÎLE D'ARZ
Un Arzaisien, une Arzaisienne

COÛR POSTAL : 56840
COORDONNÉES
Guillemette Dauguez
Tél. 97 44 31 25

Bruits de courses

PASSAGES

Barraich 06:40	Condat 07:10	Île d'Arz 07:10
07:50	07:55	08:15
08:00	08:55	09:15
08:25	08:30	08:50
11:40	11:45	12:00
13:10	13:15	13:30
15:10	15:15	15:30
16:33	16:40	17:00
17:35	17:40	18:00
18:35	18:40	19:00

RE : Le bus de ville n° 2 dessert l'embarras de Condat, pour des horaires précis, tel. 97 01 22 23

Premier bateau dimanche et jours fériés.

L'actualité sur l'île d'Arz étant particulièrement importante, nous n'avons pu cette semaine publier toute l'information transmise par notre correspondante de l'île d'Arz. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

MOUESANT

CARNET PRATIQUE

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, tel. 98 48 80 06

MÉTIERS
Dr Gendrot - tél. 98 48 83 22

DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE - Yves Bouquier - tél. 98 48 61 27

BOULANGERS
Mme Lérche - tél. 98 48 81 63
Sœur Monique - tél. 98 48 80 18
Pâtisseries: grande rendez-vous par tel. au 98 43 22 30

KINÉSITHÉRAPIE
Mme Gendrot - tél. 98 48 83 22

POSTE - tél. 98 48 81 77
Ouvert du lundi au jeudi matin de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h

POISSONS - tél. 98 48 86 06

PRESCRIPTIONS - tél. 98 48 80 24
Masse: samedi à 17h30
dimanche à 10h30

OFFICE DE TOURISME
Tél. 98 48 83 83
Centre de vacances
Tél. 98 48 80 17

ENFANT AN - GARÇONS :
Tél. 98 48 64 87

ARBOREME - tél. 98 48 82 09

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
Tél. 98 48 86 84 - Ouverte le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h

E.D.F. - tél. 98 48 81 45

HABITANTS DE L'ÎLE D'OUESANT
un Ouesantais, une Ouesantaise

COÛR POSTAL : 29242
COORDONNÉES :
Françoise Lemaire
Tél. 98 48 85 56

La fin du collège des îles du Ponant ?

Mais comment diable, a-t-on pu en arriver là ?

Pour que la coalition commise une telle erreur, une seule explication : à force de promouvoir le tourisme à outrance sur les îles, à trop parler les insulaires ont dévié leurs jardins secrets.

Et voilà que soudain, parce que les bâtiments ne s'alignent pas bien dans le paysage, peut-être... c'est vrai d'ailleurs, mais enfin... et avant que les premières migrations primaires de lipides n'ensalissent nos refuges, on les condamne à brandir des banderoles pour réclamer la suppression du C.L.P. afin de ne pas déformer les images de vacances des touristes, sans doute.

Stupéfaction dans les îles, chez les parents d'élèves et dans le corps enseignant, aucun circulaire du Ministère de l'Éducation nationale n'est parvenue sur le bureau du directeur du collège des îles du Ponant pour faire part de sa seule décision...

Déjà d'initiative pour lutter contre le chômage, puisse qu'

Réponse du Sentier à Duchemin

Après la réponse de M. Raulo Duchemin dans le 36 (page 54).

La bonne marche des entreprises et le paiement de dividendes confortables à leurs actionnaires exigent un personnel compétent et moderne dans ses revendications salariales.

L'entreprise du Sentier marche si bien qu'elle s'est vue, pour chacun de ses membres, un troisième mois... en principe pour emballer des secrétaires qui chaque sénateur possède déjà un certain de ses diverses pièces.

En période de recession à l'échelle internationale, il est difficile pour assurer à nos élus d'élargir et d'efficaciter... Chapeau les...

Ravis d'apprendre par M. Duchemin "nouveau député futur ministre" qu'un remaniement ministériel se prépare... "la masse des travailleurs agricoles et non qualifiés" n'avait pas encore été informée...

Le C.I.P.

Le vendredi, le jeudi 21 mars, le C.I.P. est tombé !

Le lendemain, manifestations sur tout le territoire continental pour fêter l'événement - c'était le 19 avril.

Un dauphin à la côte

Le cadavre d'un dauphin a été découvert dans la grève de Gouhars d'Arizad. Il s'agit en fait d'une femelle qui était sur le point d'avoir son petit.

Il semblerait que l'animal appartenait à l'espèce des "grands dauphins" (*Tursiops truncatus*).

Cette espèce vit en groupe et sa présence est perméable en mer d'Iroise.

MOLÈNE

CARNET PRATIQUE

Mairie - tél. 98 07 39 05
Ouverte de 9h à 12h
Tous renseignements concernant les locations sur l'île

Centre médico-social
Tél. 98 07 39 05

PHARMACIE - ouverte le lundi et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h. Médecin en visite sur l'île tous les vendredis

MASSE - tous les dimanches à 11h

S.N.S.M. - tél. 98 07 39 18
Vieille du Sempère
Masse S.N.S.M. (sur réservation)

MAIRE DU DUCHEMIN CASTEL
Tél. 98 07 38 52
Vieille guidée (sur réservation)

SUPPLÉMENT : Dépôt de pain
Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 17h30 à 19h. Fermé le mardi

TOUS LES JOURS - le jeudi et le dimanche après-midi
FRANÇOIS-JOSEPH-SOULIARD
Ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 17h à 19h. Fermé le dimanche après-midi.
HOTEL-RESTAURANT « 2 ÉTOILES » à KESTEL AN D'ARZ - 98 07 39 11
Pension complète ou demi-pension. Personnel - vit à l'échelle solaire.
BAR RESTAURANT « ANCHER »
Ouvert tous les jours.
ARCADE PISCINE Ouverture de 10h à 12h et de 15h à 17h.
HABITANTS DE L'ÎLE
un Molénaise, un Molénaux

COÛR POSTAL : 29259
COORDONNÉES :
Marc Coupet
Tél. 98 07 38 52

Les dégâts de la tempête

Les travaux de protection de cette portion de côtes situées devant la plage de Penn an Vreiz, devaient commencer en fin de mois d'avril. La tempête de ces jours derniers vient d'apporter un tracassant supplémentaire et des travaux non prévus avec le croisement de la cale à Cabyl. Celle-ci deviendra, dans la priorité de ce démarrage des chantiers afin de stopper l'érosion de la mer qui une telle brèche rend très vulnérable au moindre coup de vent et de gros temps desolants.

Soixante-dix instituteurs en balade sur Molène

Après de promouvoir les nouveaux services proposés par les instituteurs de l'île, nous avons pu donner les tarifs de mercredi à avril, noter et décrire les prix commodes pour la municipalité.

La location de la salle des sports pour une journée s'élève à 500 F soit de 11h à 11h le lendemain - camping pour camp ados - 150 F la nuit par journée passée plus 5 F par personne pour le service eau et ramassage ordures.

Les tarifs de passage pour scolaires de la Communauté Penn an Arz sont à demander à son siège et directeur de l'école.



Brèche creusée par la mer dans la cale à Cabyl lors du dernier coup de vent



Reunis à l'hôtel restaurant du Kastell an Dool, les instituteurs appréciant après leur visite "le verre de famille"

MOLÈNE

Conseil municipal : budget primitif 94

Une réunion du conseil municipal s'est déroulée en salle de délibérations le mardi 5 avril à 15 h sous la présidence de M. Marcel Masson, maire, des conseillers et M. Le Dall, percepteur.

Le budget de fonctionnement de la commune s'équilibre pour cette année à 842 009 F. Les plus grosses dépenses restant les frais de personnel s'élevant à 385 000 F comme l'a souligné Monsieur le maire, les recettes de la commune sont dérisoires et la D.G.F. et autres dotations de l'état sont en diminution constante ; de ce fait un courrier sera adressé au préfet afin que ces dotations puissent être revues en fonction du coût de la vie, étant bien entendu que les principales dépenses de la commune résident dans les salaires de ses employés communaux.

Les investissements pour l'année 94

Les travaux prévus pour cette année vont devoir être complétés par un emprunt de la commune afin de pouvoir être mis en place entièrement.

Il s'agit principalement de la protection du littoral et de la réfection de la cale à Cabv avec la construction d'un mur de soutènement devant le terre-plein du port pour un montant prévu de 771 000 F et 178 000 F.

Electrification rurale avec la continuité du programme de mise en souterrain déjà réalisé en partie pour un montant de 1 000 000 F.

Délibération de ce jour

Une délibération a été prise à l'unanimité par les conseillers sur le projet d'embellissement du bourg avec réfection des routes, aménagement de carrefours, esplanade devant la gare maritime et le port. Ce projet dont l'étude devrait avoir lieu en mai-juin par un architecte et dont le maître d'ouvrage serait le conseil général, ceci dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire.

COURRIERS

DU 1^{er}/04/94 AU 24/04/94

BREST - Ouessant - Molène		
Du lundi au jeudi		
Brest	Ouessant	Molène
8h30	17h00	17h30
Vendredi		
8h30	10h30*	11h00*
	17h00	17h30
	19h45	20h15
Samedi		
8h30	11h00*	11h30*
	17h00	17h30
Dimanche et Lundi de Pâques		
8h30	16h00*	16h30*
	18h30	19h00

Le CONQUET - Ouessant - Molène
Du lundi au jeudi
Le Conquet Ouessant Molène
9h30 17h00 17h30

Vendredi		
09h30	10h30*	11h00*
18h30	17h00	17h30
	19h45	20h15
Samedi		
09h30	11h00*	11h30*
13h30	17h00	17h30
Dimanche		
09h30	16h00*	16h30*
17h00	18h30	19h00

*Ces bateaux ne vont qu'au Conquet
Compagnie Penn ar Bed
Port du Commerce 1er Eperon
29607 Brest Cedex
Tél. 98 80 24 68
Fax : 98 44 75 43

ÎLE DE SEIN

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : tél. 98 70 90 35
Fax 98 70 91 98
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

MÉDECIN : tél. 98 70 90 20

MESSES
Dimanche (à l'église) à 11h
Semaine (à l'oratoire) à 18h

ASSOCIATION MAINTIEN À DOMICILE
Tél. 98 70 92 45

S.N.S.M. : tél. 98 89 31 31

AGENCE POSTALE : ouverture
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 10h30 à 12h et de 14h30 à
15h30, le mercredi de 9h à
11h30.

Fermé le samedi (distribution
de courrier mais pas de
départ). Levés (jours ouvrables
sauf samedi) à 14h45

HOTELLERIE
Hôtel Les 3 Dauphins
Tél. 98 70 92 09
Chez Minette : chambres
d'hôtes - Tél. 98 70 91 14
Secrétariat mairie pour location
de chambre chez l'habitant

RESTAURATION : hors saison tou-
ristique il est prudent de se
renseigner par téléphone
A l'Iroise : Tél. 98 70 90 12
AL'Hippocampe : tél. 98 70 91 87
Chez Brigitte : tél. 98 70 91 83
Chez Annick : tél. 98 70 90 79
(ouvert toute l'année)

HABITANTS DE L'ÎLE :
une Sénane, un Sénan

CODE POSTAL : 29990

CORRESPONDANT
Pierre Salaün : tél. 98 70 92 15

COURRIERS

Tous les jours sauf mercredi
Audiérne Ile de Sein
9h30 16h

Compagnie Maritime
Penn ar Bed
Audiérne (Sainte-Evette)
Tél. 98 70 02 37 - Fax : 98 75 01 14
Ile de Sein - Tél. 98 70 90 37

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indica-
tions sont marquées dans l'ordre suivant.
PLEINES MERS : heure, hauteur d'eau, coefficient.
BASSES MERS : heure, hauteur d'eau.

PLEINES MERS		BASSES MERS	
Samedi 16 avril			
matin	07h43 5,49 64	01h43 1,89	
soir	19h59 5,50 59	13h59 2,12	
Dimanche 17 avril			
matin	08h24 5,23 55	02h23 2,14	
soir	20h44 5,25 50	14h42 2,38	
Lundi 18 avril			
matin	09h16 4,97 46	03h12 2,39	
soir	21h42 5,02 43	15h37 2,61	
Mardi 19 avril			
matin	10h25 4,79 40	04h15 2,59	
soir	22h56 4,91 40	16h46 2,74	
Mercredi 20 avril			
matin	11h50 4,83	05h32 2,61	
soir	41	18h06 2,66	
Jeudi 21 avril			
matin	00h23 5,05 45	06h51 2,39	
soir	13h08 5,12 51	19h20 2,34	
Vendredi 22 avril			
matin	01h34 5,40 58	07h58 1,98	
soir	14h07 5,55 66	20h20 1,89	
Samedi 23 avril			
matin	02h31 5,85 75	08h51 1,51	
soir	14h57 6,01 83	21h11 1,40	

Différences Sein. Prédications calculées par le ser-
vice hydrographique et océanographique de la
marine et reproduites avec son autorisation
n° 62293.

Diagnostic : mal de mer !

Suite de l'article de la première page

Mon père m'a conté une tra-
versée de près de douze heures
par calme plat. Je conserve
encore, quant à moi, un très
mauvais souvenir d'un voyage
de six heures par très gros
temps : à peine franchie la barre
de la passe du Raoulic (durant
de nombreuses années, ce nom
propre a été pour moi synonyme
de Rangoull : onomatopée dou-
loureusement prémonitrice pour
la suite des événements), bout-
à-la-lame par une furie d'ouest-
nord-est. Une vache efflanquée et
tremblante d'effroi, et de froid,
amarrée par les cornes à un
cabillot près des haubans, ren-
dait tout ce qu'elle pouvait ; de
temps à autre elle jetait un furtif
regard rempli de détresse sur la
terre ferme qui défilait si lente-
ment à quelques encablures (je
souligne ce détail pour apporter
de l'eau au moulin de ceux qui
affirment que l'origine du mal de
mer n'est pas uniquement psy-
chologique, sans pour autant
négliger cet important aspect de
la question, car qui n'a pas connu
dans son entourage quelque
parent ou ami qui commence à
ressentir les effets de ce mal... la
veille de l'appareillage ?).

Je crois me souvenir que le
patron, faisant corps avec sa
barre franche, était saisi à la
taille par un filin dont les deux
extrémités étaient solidement
tenues par deux marins dans le
poste arrière. Lourdemant
chargé de fret, le bateau tossait
durement. A mi-route, les
hoquets libérateurs étaient
entrecoupés de cantiques sup-
pliant Notre-Dame du Bon
Voyage puis Notre-Dame des
Naufrages (le crescendo dans le
suspense était en fait dicté par
la position géographique de la
chapelle de Plogoff et de la sta-
ture de la Pointe du Raz) de
nous faire arriver à bon port :
ah ! on peut dire qu'ils s'y
connaissent, nos anciens, pour
créer l'ambiance !

En fait de zénith, on voyait le
bout du beaupré entre deux
paquets de mer, et en arrivant
au mouillage on n'avait pas
grand chose à envier à un boat-
people : le parquet des postes
avant et arrière était plutôt risk-
luz car même les incondition-
nelles du "plutôt mourir sur le
pont que d'étouffer dans le touil-
a-dreem" avaient dû se résigner
à chercher refuge dans ces seuls
endroits (avec la cale) à peu
près abrités du bateau.

A force d'accoutumance (et,
sans doute un peu aussi, de
volonté), j'ai fini par dominer à
peu près le problème, ce qui
représente tout de même un
sacré tribut payé à la mer sous
la forme d'une très appréciable
quantité de stronghe généreuse-
ment distribué aux poissons.
Ceci ne m'empêche nullement,
et je n'ai aucune honte à le
reconnaître, de ne pas être
"dans mon assiette" par gros
temps après une période assez
prolongée sans embarquer. J'en-
vie ceux qui n'ont "jamais-mais-
jamais" souffert du mal de mer :
à défaut de mon admiration, ils
ont droit à toute ma suspicion
(peut-être n'avons-nous pas
affronté les mêmes situations),
et j'assume de toute ma sympa-
thie les lecteurs malades poten-
tiels.

Le recul du temps risque de
réduire le caractère exhaustif de
l'énumération du cortège de
sensations qui accompagnent
cette maladie, mais je suis per-

sué de pouvoir me remémorer
l'essentiel. Chacun complètera
suivant son expérience person-
nelle.

Je passerai sous silence le mal
de ceux qui ont tiré une bordée
la veille et qui ressentent les
effets d'une tempête sous leur
crâne avant de subir ceux du
clapot : après avoir senti la terre
se abandonner, les remugles de
leur estomac mal arrimé asso-
ciés à la surchauffe de leur cer-
veau marécageux ne résistent
pas très longtemps à la gigue
particulièrement endiablée dan-
sée par le bateau ce jour-là. S'ils
étaient restés à terre, le même
phénomène les aurait sans
doute dérangés.

Une autre forme du mal de
mer est la peur qui contracte
l'estomac à un point tel qu'il ne
peut rien libérer ; il est de fait
que ceux-là ne rendent que très
rarement, mais leur sort n'est
pas enviable car leur comporte-
ment n'est pas guidé par des

phénomènes purement phy-
siques : c'est dans la tête que ça
se passe.

Un dernier cas d'espèce,
enfin, est celui où la victime
large tout "dre ar lae a dre an
traou" (ce qui peut se traduire,
euphémiquement : "par en haut
et par en bas") : je ne m'étalerai
pas là-dessus... et encore moins
dedans.

Je ne parlerai que du malade
"normal", comme aurait dit
Coluche.

(à suivre)

Adage de saison

Da Gouel Per, planta kignenn ;
Da Gouel Per, skoulma kignenn ;
Da Gouel Per, tenna kignenn.

A la Saint-Pierre (Gonzalez -
15 avril), planter l'ail ;
A la Saint-Pierre (apôtre -
29 juin), nouer l'ail ;
A la Saint-Pierre (aux-liens -
1^{er} août), arracher l'ail.

MOTS CROISÉS SENANS N° 22 (E bredonneg ar gear, m'ar plij)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
I																
II																
III																
IV																
V																
VI																
VII																
VIII																
IX																
X																
XI																
XII																
XIII																
XIV																
XV																
XVI																

Horizontal : 1 - On conçoit mal l'illenne traditionnelle sans elle ; Une des occupations
de nos aïeules à la veille. 2 - Ornaient souvent les manchou du costume d'illenne ;
Début de pantalon. 3 - Voyelle double. 4 - Asperges du pauvre. 5 - Comme les doigts de
la main. 6 - Refuge du bébé fatigué. 7 - Frénes ; Plus qu'il n'en faut. 8 - Encadrent la
lieue. 9 - Boue. 10 - Boire ; Première et dernière lettres de Noroit ; Voyelles de la
pomme. 11 - Lettres de louchig. 12 - Dizaine. 13 - Négation. 14 - Fermenté. 15 - Dans le
désordre ; rien. 16 - Début et fin du chien de mer. 17 - Quartier de l'île. 18 - Libertin ; Lien ;
Tête et queue de hareng ; Comme un homard cuit. 19 - Fin de moules. 20 - Rien ; Regard
(ou regard). 21 - Qui produit du blé. 22 - Pour attirer le poisson. 23 - Négation. 24 - S'il est de
deux "n" ; Se faisait à la main avant l'invention de la trapeuse. 25 - Exposer au soleil.
26 - Haut mais sans tête. 27 - Sale, malpropre ; Garnissait orilliers et dredons. 28 - Forme
de connaître. 29 - Réduit par les privations ; La plupart de ceux de l'île restent donc
en août. 30 - Le plus proche du toutte a gagné ; Phonétiquement ; prie à la vierge ;
C'est presque la seconde alternative proposée dans une chanson où il est question
d'une vigouenn d'a gouked ; Une seule ne fait pas un cimetière. 31 - Ont des penou-
noud pour le costume d'illenne ; Donnait de la rigidité au klozeur.
Vertical : 1 - Poches en forme de fourre-tout ; Début et fin du puits. 2 - Se fête le 19
mai ; Phonétiquement ; héritage. 3 - Servait à ramasser les cheveux sous
la jiblinenn ; Le fondateur de l'Abbaye de Landevennec permettait-il à ses moines de
l'appeler ainsi ? 4 - Fin de couche de bébé ; Médaille représentant un sujet de dévotion ;
Celle qui nous a dérangés durant la guerre était surtout alimentaire. 5 -
Consonne doublée ; Celui du maître voit surtout les imperfections. 6 - Début de redin-
gou. 7 - A l'envers ; germes de nouvelles plantes. 8 - Naitre ; 8 - Son action sur le bois
produit le breun ; Conjonction exprimant un souhait ; Juge. 9 - Avec, en même
temps. 10 - Première alternative du XV horizontal. 11 - Il y a fort à parier que celle de
l'île n'eut pas trop à pâtir des excès de la Révolution ; Sorte de drisse en tissu noir
servant à arrimer la jiblinenn sur le bouoned rik. 12 - Pourrait être en crêpe de
Chine, orné de perles ou de fleurs ; Forme impérative de mettre. 13 - Blanc et
empesé, egayait le costume d'illenne. 14 - Caillou servant à mouliner un canot, un
filet ou une palangre ; Phonétiquement ; s'attait au sec à Plas ar skoul. 15 - Le
bon est appelé gardien ; Début de navet ; Un archange l'apporta à Marie. 16 - En
peau, tricotes ou faits au crochet, habillaient les mains de l'élegante en coiffe. 17 - Début
d'un station balnéaire du Morbihan ; Tombe. 18 - Souvent en velours ; Ornaient les
tabliers du costume du dimanche.

(Solution dans le prochain numéro)

SOLUTION DE LA GRILLE N° 21

Horizontal : 1 - Billig ; Barakougn. 2 - (L)oe(d) ; Roe ; Aaa. 3 - Lagadenn ; Stur ; Oo.
4 - (H)ire(z) ; Ak(e)uz ; Nikun. 5 - Oaled ; Beg. 6 - Bo. 7 - Udloop ; Gloufer. 8 - Zpol
(plouz) ; Aradeg. 9 - Pe ; Kokoss ; Fe. 10 - Binn ; Dan ; Aeneb. 11 - Iz(i)alvor) ;
Skaba. 12 - Do. 13 - Ann ; otou ; Stamm. 14 - Zorln ; Gand so ; Avl ; Aa. 15 - El ; Ln ;
Mester. 16 - Av. 17 - Skolp. 18 - Fo. 19 - Four ; Kerne. 20 - Koutallassen. 21 -
Vertical : 1 - Baloür ; Biazelz. 2 - Arad ; Pizoni. 3 - Logell. 4 - En. 5 - Fo. 6 - Lea ; Euz ; Ne ;
Glou. 7 - Dadop ; Klavet. 8 - Grek ; Pokou. 9 - Ra. 10 - Loabod. 11 - Benveg ; Knats ;
Kol. 12 - Glao ; Oe. 13 - Rask ; Arsa ; Lks. 14 - Boased ; Ampes. 15 - Keuneud ; Nosse ;
Re. 16 - Ri ; Fe ; Tisenn. 17 - la ; Kreg ; Bea ; Toen. 18 - Gaou ; Mao. 19 - Naon ; Per ;
Mardoz.